



Sécurité – Accès dans les bâtiments 2016 – 2017

Chers parents,

La sécurité de vos enfants est une préoccupation majeure pour l'ensemble des personnels de l'établissement. Dans le climat actuel, de nouvelles consignes et mesures doivent être prises afin d'être en conformité avec les nouvelles directives et de garantir un meilleur contrôle de nos accès. Nous vous invitons à lire le document ci-joint sur lequel figurent quelques consignes spécifiques, à titre d'exemples :

- Eviter les attroupements (d'élèves ou de parents) devant l'établissement ;
- Ne pas stationner devant l'établissement à la dépose ou à la récupération des élèves.

De plus nous vous informons que :

- Un adulte sera systématiquement présent aux horaires d'entrée et de sortie des élèves dans l'établissement par le portail du 40, Grande Rue Nazareth. Ces horaires, correspondant aux heures durant lesquelles le portail sera ouvert, sont les suivants :

Lundi
7 h 45 – 8 h 55
9 h 10 – 9 h 20
11 h 45 – 12 h 00
13 h 30 – 14 h 05
16 h 45 – 18 h 00

Mercredi
7 h 45 – 8 h 55
9 h 10 – 9 h 20
11 h 45 – 12 h 00

Mardi–Jeudi–Vendredi
7 h 45 – 8 h 55
9 h 10 – 9 h 20
11 h 45 – 12 h 00
13 h 30 – 14 h 05
16 h – 16 h 15
16 h 45 – 18 h 00

- Les sorties des collégiens se feront par la porte du 2, rue Perchepinte sous la responsabilité d'un surveillant.
- Le matin, les écoliers seront pris en charge à la porte vitrée bleue par le personnel de l'établissement. Les parents ne peuvent aller au-delà de cette limite sans autorisation. En fin d'après-midi, les élèves seront appelés pour rejoindre leur(s) parent(s) à la porte vitrée.
- Le personnel extérieur à l'établissement (parents, salariés de société,...) devra, après vérification de l'identité et afin de pénétrer dans l'établissement, après autorisation (rendez-vous avec un enseignant, réunion, réalisation de travaux,...), signer le registre des entrées/sorties disponible à l'accueil.

Ces mesures se mettent actuellement en place (explication aux parents,...) et seront effectives à compter du lundi 12 septembre 2016.

Nous mesurons les changements de comportement induits par la mise en place de ces mesures mais cela répond au fait que les enfants doivent se sentir et être en sécurité dans notre établissement.

Bien cordialement,

Anne Marie DELPOUX
Chef d'établissement école

Laurent MAURY
Chef d'établissement collège